

Tonner Drones publie son rapport annuel et ses comptes pour 2023

Cannes, 10 juin 2024 à 20h

Tonner Drones (la "société") publie son rapport annuel 2023 et ses états financiers audités, démontrant l'impact majeur de sa nouvelle équipe de direction et du repositionnement de l'entreprise.

Aujourd'hui, Tonner Drones a le plaisir d'annoncer la publication de son rapport annuel 2023 finalisé et de ses états financiers vérifiés.

La nouvelle direction a pris le contrôle de l'entreprise le 5 juin 2023, héritant de pertes substantielles aux premier et deuxième trimestres, dues à des pratiques opérationnelles et financières héritées du passé. La nouvelle équipe de Tonner a géré l'entreprise tout au long d'une période de restructuration et de refinancement complète, en réduisant ainsi les pertes de 8,83 millions d'euros enregistrées au premier semestre 2023 de près de 79 %, pour atteindre 1,92 millions d'euros au second semestre.

L'entreprise a pu augmenter ses ventes nettes de plus de 200 % par rapport à l'année précédente, tout en réduisant ses pertes de près de 60 % par rapport à l'année précédente (tableau ci-dessous).

	2023	2022	Evolution
Chiffre d'affaires net	1.080	0.341	+ 217%
Résultat net	(10.748)	(24.650)	- 56%

Bien que les points d'améliorations de la situation financière de l'entreprise soient remarquables, l'équipe de direction de Tonner reconnaît les pertes substantielles subies en 2022 et 2023. Tonner cherche à assurer à ses investisseurs que l'héritage douloureux laissé par son ancienne direction et ses créanciers ne se répétera plus jamais, et que cette période difficile ne définira pas l'avenir de l'organisation.

Depuis 2023, Tonner a réduit son CBR (cash burning rate) mensuel d'environ 75 % (de plus de 200 000 euros à moins de 50 000 euros par mois), grâce à une structure organisationnelle plus légère et plus efficace.

En outre, Tonner a négocié avec succès la levée de tous les instruments de financement à prix variable détenus par Fiducie A et Yorkville. La dette de la société au 5 juin est estimée à 4,6 millions d'euros, dont la majeure partie est désormais considérée comme étant à long terme et non convertible. La dette estimée détenue par Fiducie A s'élève maintenant à un peu moins de 1 million d'euros et devrait être résiliée en octobre 2024. (Les communiqués de presse relatifs à cette affaire peuvent être consultés à l'adresse suivante : <https://tonnerdrones.com/wp-content/uploads/2024/05/Final-13.05.24-CP-Fiducie-A-FR.pdf>)

Tonner Drones a encore démontré sa rupture avec le passé par une augmentation de capital réussie de 5 millions d'euros en avril 2024. Cette injection stratégique et nécessaire a permis d'assurer que les résultats financiers de 2023 n'aient plus d'incidence sur l'avenir de l'entreprise.

Grâce à l'augmentation de capital d'avril 2024, Tonner détient les fonds nécessaires à la visibilité opérationnelle projetée sur au moins 12 mois, ce qui permet de poursuivre les efforts de repositionnement et de croissance.

Tonner Drones a programmé son assemblée générale annuelle pour le vendredi 28 juin 2024. Toutes les informations concernant l'AGA, le rapport annuel et les comptes définitifs pour 2023 sont disponibles sur le site web de Tonner Drones (<https://tonnerdrones.com/finance>).

Fin du communiqué de presse.

À propos de Tonner Drones : *Tonner Drones (anciennement Delta Drone) développe des drones et des technologies associées pour les secteurs de la défense et de la sécurité intérieure. Tonner Drones détient des participations précieuses dans certains des principaux fabricants français de drones civils et militaires. La stratégie de Tonner Drones consiste à tirer parti de ses participations dans ces entreprises par le biais d'une gestion active des actifs, d'un fonds de capital-investissement et en s'associant à d'autres fonds de capital-investissement pour devenir un important consolidateur de l'industrie. Des revenus supplémentaires peuvent être obtenus grâce à des redevances sur les brevets détenus par Tonner Drones auprès de fabricants reconnus. Tonner Drones ne prévoit pas de posséder une usine, mais elle est déterminée à maintenir la R&D pour ses produits et systèmes en France.*

Les actions de Tonner Drones sont cotées sur Euronext Growth Paris (code ISIN : FR001400H2X4).

Plus d'informations sur www.tonnerdrones.com

Si vous souhaitez en savoir plus ou si vous êtes intéressé par un partenariat : contact@tonnerdrones.com



Drones Tonner
Diede van den Ouden
Communication financière
investors@tonnerdrones.com

Drones Tonner
Fabrice Astre
Relations presse
press@tonnerdrones.com

Avertissement

Concernant les mérites de toute transaction ou la prise de toute décision d'investissement. Il ne constitue ni n'inclut aucune confirmation ou engagement de la part de Tonner Drones (ou de toute autre personne) concernant la valeur actuelle ou future des activités de Tonner Drones, de ses titres, de ses filiales ou de tout autre actif de Tonner Drones.

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives fondées sur les convictions et les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ces déclarations prospectives peuvent inclure des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles elles reposent, des déclarations concernant des plans, des objectifs, des intentions et/ou des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations et des services futurs et le développement de produits, ainsi que des déclarations concernant des performances ou des événements. Ces déclarations sont généralement identifiées par les termes "s'attendre à", "anticiper", "croire", "avoir l'intention de", "estimer", "planifier", "projeter", "pouvoir", "devoir" ou la forme négative de ces expressions et d'autres expressions similaires. Ces déclarations ne garantissent pas les performances futures et sont soumises à des risques inhérents, des incertitudes et des hypothèses concernant Tonner Drones et ses filiales et investissements, les tendances de leurs activités, les dépenses d'investissement et les acquisitions futures, les développements relatifs aux passifs éventuels, les changements dans les conditions économiques mondiales ou les principaux marchés de Tonner Drones, les conditions concurrentielles du marché et les facteurs réglementaires. La réalisation de ces événements est incertaine ; leur issue pourrait s'avérer différente de celle envisagée aujourd'hui, ce qui est susceptible d'affecter de manière significative les résultats escomptés. Les résultats réels peuvent différer matériellement de ceux anticipés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Toute déclaration prospective contenue dans le présent communiqué de presse est faite à la date du présent communiqué de presse. Sauf si la loi applicable l'exige, Tonner Drones ne s'engage pas à réviser ou à mettre à jour les déclarations prévisionnelles en tenant compte de nouvelles informations ou d'événements futurs.

